

Les pratiques pédagogiques Freinet prennent-elles déjà en compte quelques-unes des préconisations du rapport « Grande pauvreté et réussite scolaire » ?

(NB : Le premier indique le numéro de la préconisation et le dernier chiffre entre parenthèses le numéro de la page du rapport. Quand un chiffre est grisé, il signale une préconisation commune, dans son esprit, à celle figurant dans l'avis di CESE : « Une école de la réussite pour tous ».)

3. Construire un outil de suivi pédagogique pour les enfants qui sont amenés à changer fréquemment de lieu d'hébergement pour que le lien scolaire ne se brise pas et que les processus de déscolarisation qui peuvent en résulter soient mieux appréhendés (32).

Dans les classes Freinet, le cahier de vie, le cahier d'écrivain, le cahier de travaux personnels, le porte-vue des réussites avec les brevets (évaluations formatives et participatives), le cahier de recherche... sont des exemples d'outils qui vont régulièrement dans les familles et peuvent suivre l'enfant lorsqu'il est absent ou a quitté l'école.

7. Mobiliser les corps d'inspection, les directeurs d'école et les chefs d'établissement pour qu'ils tiennent leur rôle de garants du respect des recommandations des textes officiels concernant les fournitures scolaires (46).

Les enseignants ou les directeurs Freinet sont particulièrement vigilants pour gérer coopérativement les moyens alloués par la municipalité. Les décisions sont prises par l'équipe enseignante qui favorise la mutualisation du matériel et des ouvrages scolaires pour privilégier l'achat des fournitures scolaires qui seront mises à disposition des classes et gérées en coopération par l'enseignant et les enfants.

Si l'enseignant Freinet est seul dans une équipe, il fait connaître ces pratiques pour qu'elles puissent être mises en œuvre également dans son école.

8. S'informer de la situation de la famille avant une punition pour défaut de matériel (46).

Dans les classes Freinet, c'est une situation impossible. Des sanctions réparatrices et discutées en Conseil d'enfants sont proposées après la non-observation des règles de vie de la classe ou de l'école coopérativement élaborées. Toute situation particulière est gérée dans la classe ou dans l'école. Dans le cas d'absence de fourniture le « pot commun » suffit, si c'est un matériel plus conséquent, la coopérative de classe ou d'école prendra le relai.

9. En lien avec l'Office central de la coopération à l'école (OCCE), rappeler les fondements éducatifs de la coopération à l'école et les règles de fonctionnement pédagogique d'une coopérative scolaire dans le premier degré et adopter la même démarche pour le foyer socio-éducatif dans le second degré (47).

Les classes Freinet sont des classes coopératives.

35. Porter à l'ordre du jour des conseils d'école et des conseils d'administration des établissements scolaires, la question des modalités d'accompagnement de tous les élèves pour le travail personnel qui leur est demandé (81).

Le temps de travail personnel dans une classe Freinet est pris en compte dans les heures d'enseignement. En effet, tous les parents n'ont pas les mêmes possibilités pour aider leurs enfants à réaliser le travail personnel à la maison : conditions matérielles, temps de retour du travail, niveau scolaire, langue maternelle... Le renvoi du travail personnel à la maison pénalise en premier les enfants des familles défavorisées, il met en difficulté des parents qui se sentent impuissants, voire humiliés de ne pas « savoir ».

36. Aucune consigne concernant une recherche ou la réalisation d'un exposé, seul ou en groupe, ne devrait être donnée sans que l'enseignant n'ait vérifié au préalable que ce travail pourra être réalisé en mobilisant la documentation et les outils de recherche disponibles à l'école ou dans l'établissement. Les horaires et les locaux de l'école ou de l'établissement doivent être organisés en conséquence (83).

Les enfants dans une classe Freinet ont des temps réservés au travail personnel : entraînements, préparation d'une évaluation, écriture de texte, expériences, recherche documentaire pour un exposé...

Il est plus pertinent de préparer un exposé en classe plutôt qu'à la maison (possibilité de l'élaborer avec un camarade, présence de ressources documentaires, d'ordinateurs, d'adultes, etc.)

Points d'attention pour la réussite de tous :

- Une organisation de la scolarité en cycles et une attention portée aux transitions entre les niveaux d'enseignement (104)
- La coopération au service des apprentissages (106)
- Une pédagogie attentive à la compréhension (109)

Les enseignants Freinet privilégient quand c'est possible, les classes de cycle où au moins à double niveau pour favoriser l'hétérogénéité scolaire qui suscite la coopération, l'entraide, l'accompagnement par un pair, les échanges de savoirs... Ces classes permettent la continuité des organisations et des situations d'apprentissage sur au moins deux années et aident au rapprochement des parents à l'école et donc leur participation.

Donner du temps, c'est aussi donner sens aux savoirs et les mettant en lien avec la complexité du monde. Les recherches personnelles mises en lien avec celles d'experts permettent d'installer les connaissances, de changer ses représentations, de différencier croyance et savoir...

La part du maître est importante : organiser ces situations pédagogiques qu'elles soient dans ou hors l'école (invitations d'experts, visites, sorties de découverte, classe transplantée, etc.)

- **Une évaluation qui encourage et qui donne des repères communs (110)**

C'est le cas dans une classe Freinet.

Les brevets utilisés dans de nombreuses classes permettent une évaluation progressive et formatrice. En effet, l'enfant se confronte à différents paliers, tels les barreaux d'une échelle sur la pente d'un savoir. Il va s'entraîner et tenter le brevet qu'il pense correspondre à son niveau, s'il réussit, le brevet ira rejoindre ceux qu'il a déjà réussis, s'il échoue il reprendra les apprentissages pour repasser un même niveau ou un autre. Les brevets réussis permettent la connaissance et la reconnaissance des savoirs par le groupe. Cette connaissance des savoirs de chacun par tous permet leur mutualisation, leur partage : chacun connaît ce qu'il sait et ne sait pas. Lorsque l'enfant s'entraîne, prépare un brevet, une conférence, écrit un texte, réalise un projet, il peut ainsi solliciter un autre enfant qui est reconnu pour un ou des savoirs.

- **Une utilisation de l'outil numérique au service de la réduction des inégalités (113)**

L'outil numérique dans une classe Freinet, n'est pas une fin en soi, il est à disposition de l'enfant pendant tous ses temps de travail personnel. C'est une utilisation coopérative et réfléchie avec des règles d'usage élaborées ensemble. Ce n'est pas un « plus » pour celui qui termine plus vite, il est considéré comme outil d'apprentissage et de recherche.

- **La mise en œuvre de l'éducation artistique, culturelle et scientifique, un levier pour la réduction des inégalités (115)**

L'éducation artistique, culturelle et scientifique ne s'arrête pas aux leçons de l'enseignant et aux exercices tirés des manuels. Ce sont de véritables situations de découverte et d'apprentissage : des ateliers artistiques à disposition dans la classe, des temps de recherche et d'expérimentation à deux ou en petits groupes avec retours vers le groupe classe pour questionnements et prolongements, des créations de spectacles, des sorties culturelles de proximité et lors de classes transplantées...

- **Un climat scolaire apaisé pour la réussite de tous (116)**

Une classe ou une école qui accueille avec respect chaque enfant et sa famille, donne du temps pour apprendre et vivre ensemble, qui promeut la coopération, le droit à l'erreur et la possibilité de recommencer, qui rend visible toutes les réussites, qui permet l'expression et la confrontation des idées, qui offre des instances de régulation avec les Conseils d'enfant... ne peut qu'être apaisée.

57. Développer le dispositif « ouvrir l'école aux parents pour réussir l'intégration » comme cela est proposé dans la mesure 6.4 de la grande mobilisation pour les valeurs de la République (148).

Nombreux sont les enseignants qui organisent la communication entre l'école et la maison, la participation aux travaux de la classe et les relations individuelles avec les familles. L'ouverture de l'école aux parents à la famille peut se faire de différentes façons, par exemple :

- Par une institution quotidienne de la classe comme l'entretien ou le « Quoi de neuf ? » Un moment important qui permet d'accueillir ce que l'enfant souhaite partager avec la classe. Un témoignage de vie qui permet d'exercer l'écoute et l'empathie (récit d'une visite en famille, d'une promenade, d'un évènement important, d'une joie, d'une tristesse...);
- lors des temps de présentation : un objet culturel, un animal familier, une recette de cuisine, une technique... qu'apporte un enfant ;
- ce peut être par un exposé (pays, métier...) ou par l'animation d'un atelier par un parent (jeux de société, jeux mathématiques, technologie...) et aussi par des ateliers d'échanges de savoirs préparés et animés par les enfants, les parents et l'enseignant ;
- ou par un moment spécifique comme l'heure des parents : un soir, les familles sont invitées à venir dans la classe assister à la présentation – par les enfants – des travaux réalisés, un petit moment convivial peut suivre et les échanges informels se créer ;
- sans oublier les réunions individuelles avec les enseignants tout au long de l'année.

47 Organiser chaque année dans les ESPÉ un séminaire rassemblant des néo-titulaires et des enseignants plus expérimentés pour favoriser des échanges professionnels (132).

C'est indispensable, mais l'institution ne permet guère à la pédagogie Freinet d'entrer dans ses formations initiales et continues. Que ce soit dans les ESPÉ ou dans les Académies.

56. Organiser des formations communes entre les personnels de l'éducation nationale et les acteurs et animateurs du territoire de l'école afin de faciliter la connaissance mutuelle et de mieux travailler en complémentarité pour la réussite de tous les élèves (136).

C'est une pratique indispensable que l'ICEM- pédagogie Freinet doit développer. Il faudrait pour aller dans ce sens :

- développer la présentation des pratiques, des ouvrages théoriques et pratiques, des recherches sur la pédagogie Freinet aux enseignants des écoles et aux différents acteurs éducatifs d'un territoire ;
- organiser des stages départementaux ou régionaux de pédagogie Freinet ouverts aux autres acteurs éducatifs ;
- participer à l'élaboration des projets éducatifs locaux, des PedT pour une meilleure cohérence des temps éducatifs de l'enfant.